

REWATEC®

Traitement intensif MBBR

Juin 2024

Assainissement des eaux usées
pour entreprises et collectivités



FABRIQUÉ
EN FRANCE



51-400 EH
polyéthylène

Une question ? Contactez-nous
02 99 58 18 29

SOMMAIRE

4	Fonctionnement simple en 5 étapes
5	Performances
7	Garanties
8	Précautions d'utilisation
10	Visite de bon démarrage
12	Entretenir sa filière
14	L'entretien par Premier Tech
16	Préconisation de renouvellement d'équipements
17	Procédures en cas de dysfonctionnement
19	Notes

ACCOMPAGNEMENT

360



Bénéficiez de notre savoir-faire et de notre expérience à toutes les étapes et dans tous les aspects de **votre projet**.

VOTRE CHARGÉ D'AFFAIRES DÉDIÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

> CONSEIL AVANT VENTE
(DIMENSIONNEMENT,
IMPLANTATION,
TECHNOLOGIE,...)

> CONSEIL À
L'INSTALLATION
> SUIVI ET SOUTIEN
DE CHANTIER



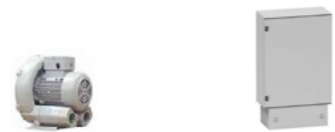
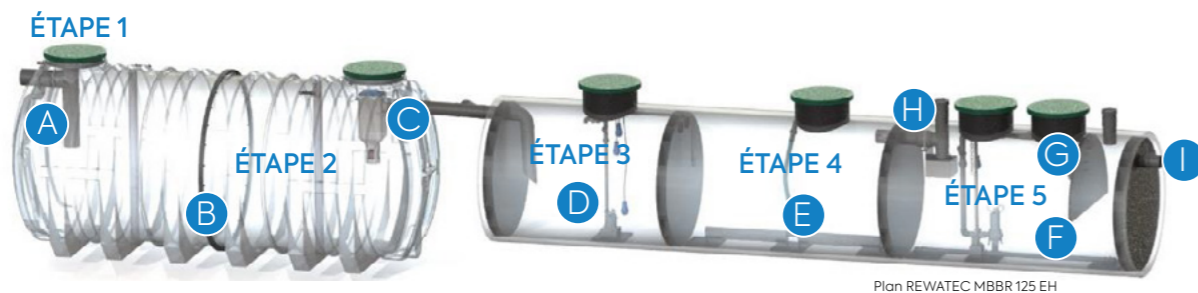
> GARANTIES
> CONTRAT D'ENTRETIEN
> ASSISTANCE & SAV

> MISE EN SERVICE
> FORMATION
À L'ENTRETIEN

FONCTIONNEMENT SIMPLE

Un fonctionnement simple en 5 étapes

Les filières de traitement REWATEC MBBR sont conçues pour dépolluer les eaux usées dans le cadre de l'assainissement regroupé.



Soufflante Coffret électrique extérieur

ÉTAPE 1 : COLLECTE DES EAUX USÉES - À traiter

ÉTAPE 2 : DÉCANTEUR PRIMAIRE - Pré-traitement

- A** Arrivée des eaux usées dans le décanteur primaire.
- B** Décantation de matières lourdes et flottation des plus légères dans le décanteur primaire.
- C** Les eaux clarifiées et préfiltrées par le préfiltre Polylok passent ensuite dans le bassin d'égalisation.

ÉTAPE 3 : BASSIN D'ÉGALISATION

- D** Régulation des débits entrants dans le MBBR.

ÉTAPE 4 : BASSIN DE TRAITEMENT BIOLOGIQUE MBBR

- E** Mélange et oxygénation du média MBBR : traitement de la pollution

ÉTAPE 5 : DÉCANTEUR SECONDAIRE - Clarification

- F** Séparation des boues et des eaux traitées
- G** Récupération des flottants en excès
- H** Retour des boues en excès vers le décanteur primaire
- I** Evacuation des eaux traitées vers le milieu hydraulique superficiel

PERFORMANCES

Les filières de traitement MBBR sont conçues pour garantir à minima un rejet en milieu hydraulique superficiel conforme à l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié.*

Paramètres	Exigences réglementaires	
	Concentration	Rendement minimum
DBO₅	35 mg O ₂ /L	60 %
DCO	200 mg O ₂ /L	60 %
MES	85 mg/L	50 %

Ces performances sont atteintes dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien, de maintenance conformément aux prescriptions de ce carnet d'informations et d'entretien. Une période de démarrage d'un mois est nécessaire avant l'obtention de ces performances.

*Performances obtenues dans le cas d'un effluent biodégradable pour lequel la composition et les flux de pollution à traiter sont en accord avec le dimensionnement initial réalisé par un bureau d'études.

Solutions REWATEC MBBR



Des solutions sur mesure



Compact et discret

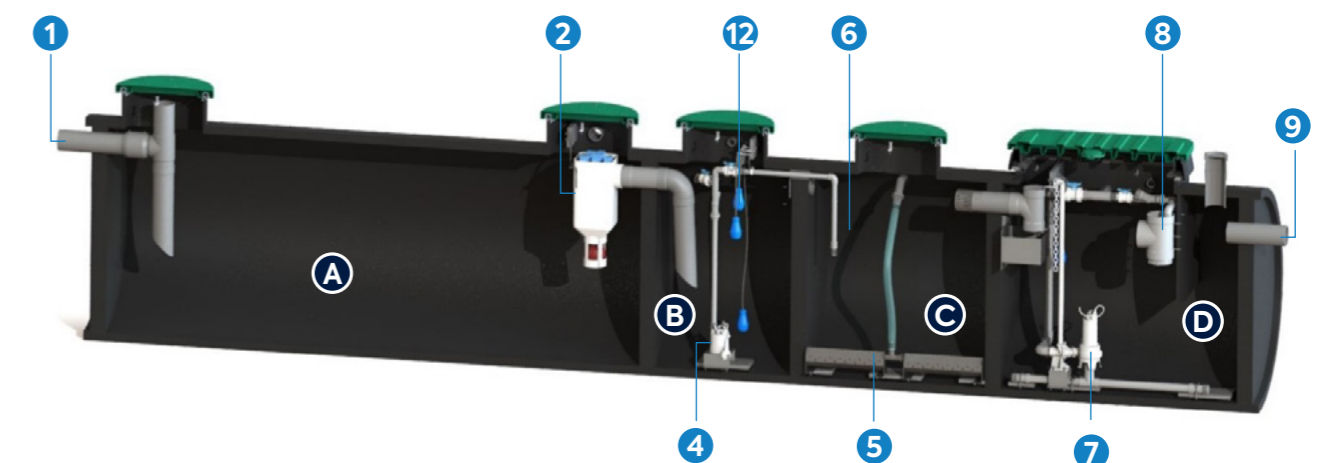


Tranquillité

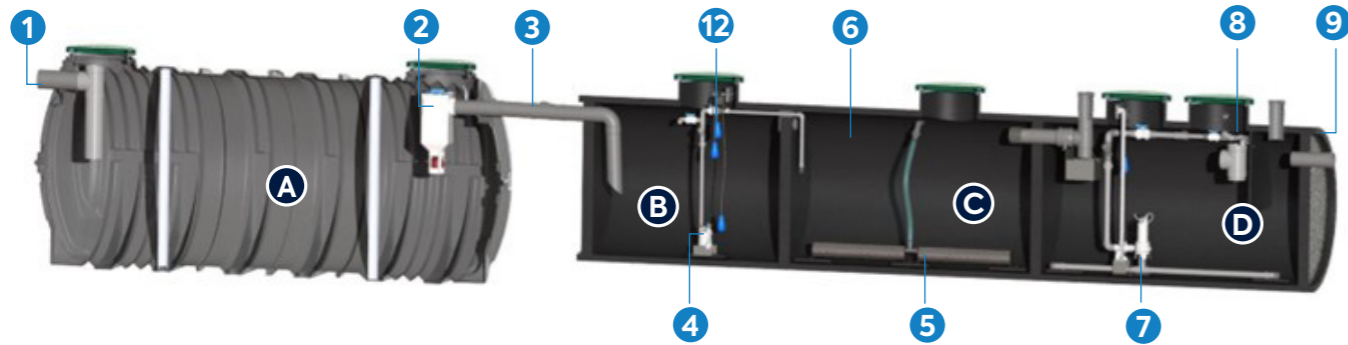


Assistance à 360°

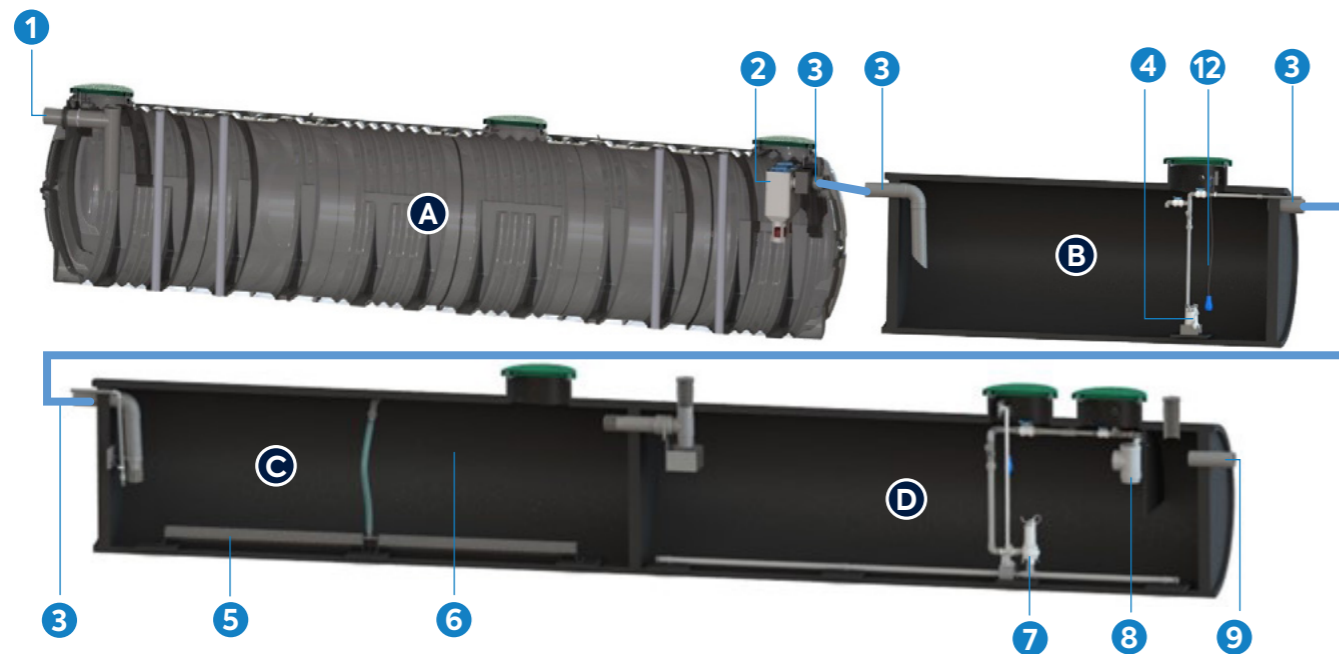
MBBR monobloc (51 EH-80 EH)



MBBR bi-bloc (100 EH-175 EH)



MBBR tri-bloc (200 EH)



- 1 Alimentation eaux brutes : PVC Ø160 mm (de 51 à 80 EH) / PVC Ø200 mm (de 100 à 400 EH)
- 2 Préfiltre POLYLOK, maille de 1.6 mm
- 3 Sortie et alimentation : PVC Ø160 mm
- 4 Pompe de lissage inox
- 5 Rampe d'aération Air oméga, moyennes bulles
- 6 Médias synthétiques
- 7 Pompe d'extraction des boues vers décanteur primaire
- 8 Pompe d'aspiration d'écumes
- 9 Sortie eaux traitée : PVC Ø160 mm
- 10 Soufflante
- 11 Coffret électrique
- 12 Paires de niveau

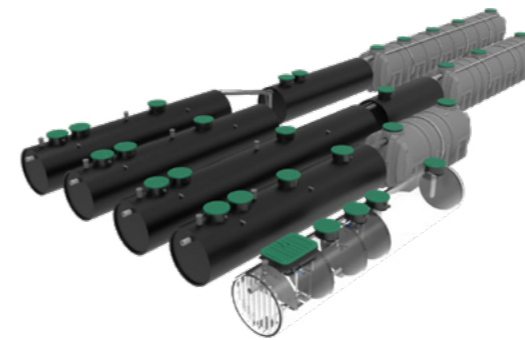
- A Décanteur primaire
- B Bassin tampon d'égalisation
- C Réacteur biologique MBBR
- D Décanteur secondaire



Traitement intensif par réacteurs biologiques MBBR

51 à 400 EH

FABRIQUÉ EN FRANCE



Éléments électromécaniques fournis en courant monophasés.
 * Cette garantie est valable à partir de la date d'installation chez l'utilisateur, si le dimensionnement, toutes les étapes de l'installation du dispositif, son utilisation, son entretien et son exploitation ont bien été exécutés en conformité avec la réglementation applicable, la notice de pose, le livret d'informations et d'entretien et les autres documents spécifiques à la filière installée.

Inclus les pièces et la main d'œuvre (dont déplacement), sont exclus les coûts associés et nécessaires à la bonne réalisation des réparations (vidanges, nettoyage, décaissement, etc.).
 ** Conformité des effluents traités à la réglementation en vigueur en France au moment de la livraison de la filière à l'utilisateur après une période de démarrage de la station de l'ordre de 1 mois.

Cette garantie est valable si :
 - Les effluents à traiter sont biodégradables et présentent des concentrations standards pour un effluent domestique ou un dimensionnement spécifique a été proposé par Premier Tech en fonction des caractéristiques du rejet.

- Le dimensionnement, toutes les étapes de l'installation du dispositif, son utilisation, son entretien et son exploitation ont bien été exécutés en conformité avec la réglementation applicable, la notice de pose, le livret d'informations et d'entretien et les autres documents spécifiques à la filière installée.

- La visite de bon démarrage est validée par Premier Tech et le contrat d'entretien souscrit auprès de Premier Tech (entretien réalisé par Premier Tech ou un de ses partenaires).

GARANTIES

REWATEC®

Solutions pour la gestion de l'eau à la parcelle



Garantie de la solidité et la durabilité des ouvrages et des équipements associés*

- Sur l'enveloppe
- Sur les couvercles



Garantie du fonctionnement des éléments électromécaniques*

- Pompes
- Soufflante(s)
- Coffret(s) de pilotage



Garantie de bon démarrage (inclus dans le prix d'achat)

Enregistrez votre filière pour bénéficier du réglage et de la vérification de votre installation par un professionnel et de la validation de son bon fonctionnement.



Garantie conformité des effluents traités aux valeurs limites de rejets fixés dans l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié **

Paramètres	DBO ₅	DCO	MES
Concentration maximale (moyenne journalière)	35 mg O ₂ /L	200 mgO ₂ /L	35 mg/L
Rendement minimum	60%	60%	50%

Documentations disponibles



Catalogue solutions d'assainissement regroupé



Notice de pose



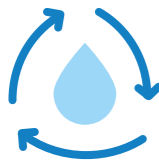
Fiches techniques



Un doute ? Une question ? Contactez-nous 02 99 58 18 29

Service client basé à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine (35) services.ptwe.fr@premier-tech.com

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION



Les charges hydrauliques et organiques de dimensionnement du dispositif devront être respectées.

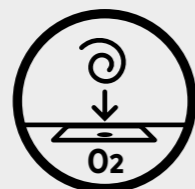
- La filière n'est pas compatible avec un réseau en totalité ou en partie unitaire.
- Elle n'est pas conçue pour les variations de débit associées à une collecte d'eau de pluie.
- Une attention particulière doit être portée aux eaux claires parasites permanentes (ECPP) pouvant s'infiltrer dans les réseaux et les branchements.



PRÉCONISATIONS CONCERNANT L'USAGE DE PRODUIT



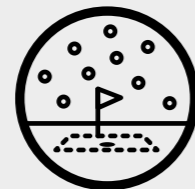
Ne jamais circuler avec un véhicule sur l'installation sans dalle de répartition. Ne pas placer d'objets ou accumulation de matériaux pesant plus de 250 kg à moins de 3 m des couvercles (diffuser cette consigne pour l'aménagement paysager).



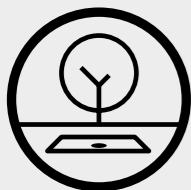
Ne jamais recouvrir ou enterrer les couvercles pour pouvoir accéder à la filière.



Ne jamais relier une autre conduite que les eaux destinées au traitement.



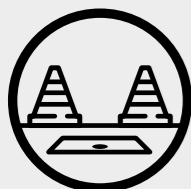
N'accumulez pas la neige au-dessus de l'installation. Nous vous recommandons de le signaler visuellement sur votre terrain.



Ne jamais planter un arbre à moins de 3 m de l'installation.



Ne jamais installer une rehausse supplémentaire (ou augmenter l'épaisseur de remblai de couverture au-dessus de l'installation sans autorisation de votre installateur et/ou de Premier Tech.



S'il y a un délai entre l'installation initiale et l'aménagement final du terrain, des repères et des barrières protectrices doivent être placés pour identifier le système (au minimum à 3m des couvercles), pour éviter toute circulation d'engins ou stockage de matériaux sur l'installation, qui devra nécessairement être intégralement remblayée dès la fin des travaux.

PRODUITS INTERDITS



ACIDES ET LEURS DÉRIVÉS

Éther, peinture, ammoniac, solvant



PRODUITS NON BIODÉGRADABLES

Grains de café, mégot de cigarette, serviette hygiénique, tampon, préservatif, coton-tige, huiles minérales, carton, plastique, caoutchouc, huile et graisse (moteur, friture, etc.) cire et résine, tout produit pétrolier



PRODUITS TOXIQUES

Pesticides de tous genres et eau de nettoyage d'un adoucisseur d'eau



Par leur méthode de fonctionnement, les adoucisseurs d'eau relarguent dans les eaux usées un liquide très chargé en sel, ce qui empêche la filière de traitement (et tous types de traitement autonome) de fonctionner.

PRODUITS DÉCONSEILLÉS



ADDITIF POUR FOSSE SEPTIQUE

Activateur biologique



PRODUITS ALCALIN

Produits dont le pH ne se situe pas entre 6,5 et 9



PRODUITS PHARMACEUTIQUES



NETTOYEUR TYPE BLOC WC AVEC JAVEL



Ne pas respecter ces consignes pourra entraîner, à la discrétion de Premier Tech, l'invalidation de la garantie.

VISITE DE BON DÉMARRAGE

Nous nous déplaçons sur chaque installation pour en vérifier le bon fonctionnement.



FICHE D'IDENTIFICATION

Pour organiser la prestation de bon démarrage, il est impératif de compléter la fiche d'identification et de la transmettre à Premier Tech à l'adresse mail suivante :

servicesgrandcompte.ptwe.fr@premier-tech.com



PREMIER TECH		FICHE IDENTIFICATION ASSAINISSEMENT REGROUPE	
Nous nous déplaçons sur chaque installation d'assainissement regroupé pour en vérifier le bon fonctionnement. Pour que nous puissions organiser cette prestation, nous vous remercions de compléter les informations suivantes.			
1 IDENTIFICATION PRODUIT (cadre complété par Premier Tech)			
N° commande PTWE :	Documents disponibles		
Technologie	<input type="checkbox"/> CCTP		
<input type="checkbox"/> ECORFLO Fragments de coco	<input type="checkbox"/> Étude de sol		
<input type="checkbox"/> ECORFLO Fragments de coco ouvert	<input type="checkbox"/> Autre		
<input type="checkbox"/> BEWATEC MBBR	Composition filière posée		
<input type="checkbox"/> Biodisques			
<input type="checkbox"/> Autres :			
Capacité (EH) :			
Poste de relevage : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
2 COORDONNÉES INSTALLATION			
Mois / année d'installation :			
Nom site d'installation :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
3 COORDONNÉES MAÎTRE D'OUVRAGE			
Nom :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
4 COORDONNÉES INSTALLATEUR			
Nom :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :	Pays :	
Téléphone :			
Courriel :			
Contact pour toutes demandes d'informations : servicesgrandcompte.ptwe.fr@premier-tech.com			

LES ÉLÉMENTS VÉRIFIÉS LORS DE LA VISITE DE BON DÉMARRAGE



CONTRÔLE VISUEL GÉNÉRAL ET VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES :

- Inspection générale
- Absence de captage des eaux de surface
- La fermeture des couvercles. Ils doivent être hors de tout passage et sécurisés.
- Le bon écoulement de l'eau : de l'entrée du décanteur primaire jusqu'au rejet (pas de restriction ou refoulement)
- Ventilations

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT (DÉCANTEUR PRIMAIRE, BASSIN D'ÉGALISATION, BASSIN DE TRAITEMENT ET DÉCANTEUR SECONDAIRE) :

- Le bon positionnement de l'ensemble des éléments internes
- Le bon fonctionnement suite à la pose de la filière
- Pompe (s) d'égalisation :
 - Mise en marche forcée, en mode manuel, afin de vérifier un rejet effectif vers le réacteur biologique
 - Vérification de la mise en marche, en arrêt ainsi que le niveau « Alarme », en mode automatique, en actionnant manuellement les poires de niveau
- Soufflante (s) :
 - Mise en marche forcée (mode manuel) afin de vérifier l'homogénéité de l'aération
 - Vérification du bon positionnement du filtre de la soufflante
- Media MBBR : vérification du volume et brassage homogène
- Pompe(s) de soutirage des boues et des flottants : mise en marche forcée, en mode manuel, afin de vérifier un rejet effectif vers le décanteur primaire.

AU NIVEAU DE L'ARMOIRE DE COMMANDE ET DE PILOTAGE :

- Contrôle complet de l'armoire
- Vérification du maintien des réglages usine des temps de fonctionnement des pompes et soufflante avec réinitialisation si besoin

Comprend aussi :

- La prise de photographie
- L'édition d'un rapport de visite
- L'accompagnement du service client Premier Tech

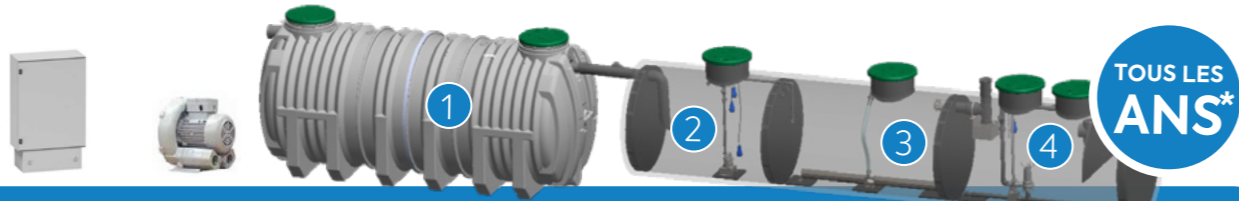


Prestation de bon démarrage, qui ne peut avoir lieu qu'après les opérations suivantes :

- Pose et remblaiement.
- Raccordement hydraulique étanche de l'entrée et de la sortie.
- Raccordement des ventilations.
- Raccordement électrique des éléments électromécaniques du MBBR (soufflante + pompes + poires de niveau) à l'armoire de commande MBBR.
- Raccordement électrique de l'armoire de commande MBBR au réseau électrique EDF.
- Présence d'électricité et eau à proximité et en quantité suffisante.
- Transmission de la fiche d'identification de l'installation.

ENTRETIEN SA FILIÈRE

Tout système d'assainissement mérite un entretien afin de conserver ses excellentes performances tout au long de sa vie.

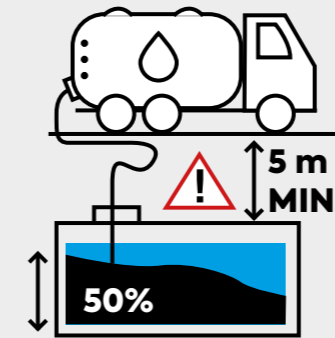


RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES ET D'ENTRETIEN (à réaliser une fois par an minimum)

Contrôle visuel général et vérifications générales	Inspection générale.
	Absence de captage des eaux de surface (pour le dispositif, aucune zone de stagnation d'eau à la surface).
	Vérification visuelle de l'accessibilité et vérification du verrouillage des couvercles.
	Vérification visuelle du bon écoulement de l'eau : entrée du décanteur primaire jusqu'au rejet (pas de restriction ou refoulement).
	Contrôle visuel de la tubidité de l'eau traitée en sortie du système d'épuration.
	Vérification de l'absence d'odeurs
1 Décanteur primaire	Inspection du T plongeant et débouchage si nécessaire.
	Inspection du préfiltre et nettoyage du préfiltre à l'eau claire (au besoin).
	Mesure des boues et des flottants avec évaluation du délai pour le déclenchement d'une procédure d'évacuation des boues par un vidangeur.
2 Bassin de régulation	Mise en marche forcée, en mode manuel, de la ou les pompe(s) afin de vérifier un rejet effectif vers le réacteur biologique.
	Sortir la ou les pompe(s) en mode arrêt afin de dégager d'éventuels résidus pouvant, à terme, bloquer la turbine.
	Vérifier la mise en marche, en arrêt ainsi que le niveau « Alarme », en mode automatique, de la ou les pompe(s) en actionnant manuellement les poires de niveau et dégager d'éventuels résidus pouvant bloquer l'action des poires de niveau.
3 Bassin de traitement biologique	Mise en marche forcée (mode manuel) de la ou les soufflante(s) afin de vérifier l'homogénéité de l'aération et l'absence d'obturation des grilles de retenue des médias MBBR en amont et en aval.
	Nettoyage du filtre de la soufflante et changement si nécessaire.
	Contrôle de l'absence de départ du garnissage MBBR (amont ou aval).
	Vérification de l'absence de colmatage du garnissage MBBR.
4 Décanteur secondaire	Mise en marche forcée, en mode manuel, de la ou les pompe(s) de soutirage des boues et des flottants afin de vérifier un rejet effectif vers le décanteur primaire.
	Sortir les pompes en mode arrêt afin de dégager d'éventuels résidus pouvant, à terme, bloquer la turbine.
Armoire de commande et pilotage	Contrôle complet de l'armoire.
	Vérification du maintien des réglages usine des temps de fonctionnement des pompes et soufflante avec réinitialisation si besoin.

LES ÉTAPES CLÉS DE L'ENTRETIEN DE VOTRE REWATEC MBBR

A VIDANGE DU DÉCANTEUR PRIMAIRE



* Variable selon la mesure de la hauteur des boues et des flottants.

* Conformément aux prescriptions de l'arrêté "vidangeurs" du 7 septembre 2009 modifié définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'Assainissement Non Collectif.

B NETTOYAGE DU PRÉFILTRE

TOUS LES ANS

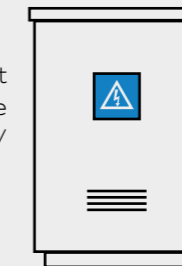


Le nettoyage régulier de la grille au jet d'eau est conseillé autant de fois que nécessaire et dès que la montée en charge est remarquée sur le fil d'eau de sortie.

Pour un bon nettoyage, sortir le préfiltre de sa boîte.

C VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES POMPES

Armoire électrique = absence d'alarme
Mise en fonctionnement manuel des pompes (de lissage/de recirculation/ des flottants)



D VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'AÉRATION

- Nettoyage du filtre de la soufflante et changement si nécessaire.
- Vérification du fonctionnement de la soufflante

E VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

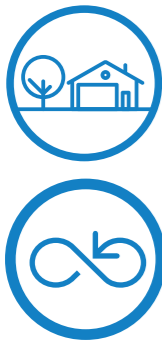
- Vérification de la limpidité des eaux traitées : couleur, matières en suspension, départ de boues...
- Vérification de l'absence d'odeurs

* Fréquence à ajuster selon la charge à traiter

L'ENTRETIEN PAR PREMIER TECH

L'entretien est nécessaire pour que les performances de l'installation durent. Faire réaliser cet entretien par un spécialiste Premier Tech vous garantit qu'il soit parfaitement réalisé.

LE CONTRAT D'ENTRETIEN PREMIER TECH



- Pérennité de l'installation améliorée
- Maintien en bon état de la valeur de l'investissement initial : optimisation de la durée de vie des équipements et un maintien d'un bon niveau de traitement des eaux.
- Valorisation du bien immobilier avec un système d'assainissement entretenu par de professionnels : mise à disposition des preuves d'entretien, pouvant faciliter le diagnostic immobilier en cas de revente du bien.
- Tranquillité d'esprit quant au bon fonctionnement de l'installation.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES PROCHE DE CHEZ VOUS



Premier Tech travaille avec une équipe de partenaires locaux répartis sur tout le territoire. Il s'agit de professionnels formés ayant une connaissance spécifique des filières de Premier Tech. Ils réalisent un entretien et un suivi efficace de votre filière. Leur travail est audité régulièrement et réalisé en prenant toutes les précautions pour éviter les risques sanitaires. Nos partenaires locaux sont aussi capables de réaliser des diagnostics de toutes les installations, même celles qui n'ont jamais été entretenues, afin de savoir dans quel état se trouvent les équipements.

Prévoir des équipements de protection individuelle pour se protéger des risques infectieux dus à la présence de bactéries et pathogènes lors de toutes interventions.

Prévoir également des équipements de protection individuelle pour se protéger des risques électriques lors de la manipulation des équipements électromécaniques (pompes).

1 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTÉGER RISQUES INFECTIEUX

- Port de lunettes de protection
- Port de masque
- Port d'une combinaison
- Bottes ou chaussures de sécurité
- Port de sous gants à usage unique et gants de protection mécanique

PROTÉGER RISQUES ÉLECTRIQUES

- Port de gants isolants
- Bottes isolantes
- Casque avec écran facial anti-projection

Le but des différentes protections est que la peau, les cheveux, les yeux et la bouche ne soient pas en contact avec de l'eau ou des matières souillées.

2 PENDANT LES TRAVAUX

- Nettoyage des équipements au-dessus de la filière (éviter la pollution du terrain, pelouse, etc.)
- Sécuriser l'accès autour de la filière d'assainissement
- Être à deux de préférence pour réaliser l'intervention
- Adopter les bonnes postures de manutention
- Ne pas fumer
- Tenir les animaux de compagnie à distance

3 APRÈS LES TRAVAUX

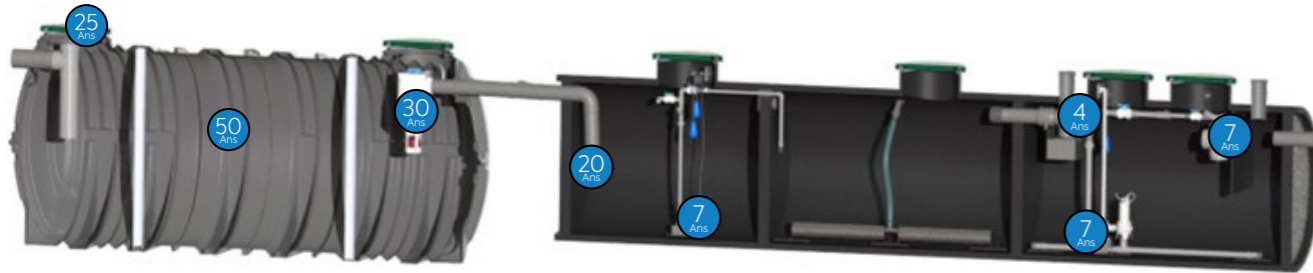
- Verrouiller les couvercles
- Se laver et se désinfecter les mains après intervention
- Bien laver et désinfecter les outils utilisés.

Il est important de remplir le cahier de vie après chaque intervention sur l'installation, permettant de consigner l'ensemble des opérations d'entretien et de maintenance réalisées.

PRÉCONISATIONS DE RENOUELEMENT D'ÉQUIPEMENTS

La durée de vie de référence est estimée à :

- 50 ans pour les cuves,
- 25 ans pour les couvercles,
- 20 ans pour le garnissage MBBR,
- 30 ans pour les accessoires (préfiltre, rehausse, supports, etc.).
- 7 ans pour les pompes (égalisation, reprise des boues, reprise des flottants)
- 7 ans pour les soufflantes
- 4 ans pour les filtres de la soufflante



PROCÉDURES EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT

Au-delà du bon choix de filière et de son installation conforme aux prescriptions techniques du fabricant, des dysfonctionnements peuvent apparaître dans certains cas.

GRILLE DE DÉPANNAGE

	DYSFONCTIONNEMENT	CAUSE(S) POSSIBLE(S)	PROCÉDURES À SUIVRE
	Problème d'odeurs dans les locaux	Ventilation défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la présence de siphon étanche sur toutes les évacuations (bondes de sol, soupape du ballon d'eau chaude,...) • Vérifier que les siphons ne sont pas asséchés • Vérifier le bon positionnement de l'extracteur éolien en toiture. • Vérifier la bonne installation de la ventilation secondaire
	Problème d'odeurs autour de la filière NB : Les nuisances olfactives doivent être identifiées comme étant un signe de dysfonctionnement (de l'installation ou de la ventilation)	Ventilation défectueuse MBBR dysfonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier que tous les couvercles sont fermés. • Vérifier le bon positionnement de l'extracteur éolien en hauteur. • Système d'aération : vérifier le fonctionnement de la soufflante et l'état du filtre à air de la soufflante.
	La ou les pompe(s) ne fonctionne(nt) pas et/ou enclenchement de l'alarme de la pompe	Alimentation électrique défectueuse Blocage de la pompe Défaut d'étanchéité du tuyau de sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'alimentation électrique (bon raccordement au réseau électrique, disjonctage au tableau électrique). • Sortir la pompe, la nettoyer, réaliser un test pour vérifier le bon amorçage (permet de vérifier la présence d'air) et vérifier le bon réglage du flotteur ou connecteur de la pompe, qu'aucun corps étranger ne bloque ou gêne son fonctionnement, que la colonne de pompe (tuyau PVC de sortie) est bien raccordée et ne fuit pas.

Concepteur et fabricant français de solutions durables locales pour le traitement et la valorisation de l'eau



- Siège à Saint-Malo
- 5 sites de production
- 2 centres de recherche
- 1 plateforme e-commerce

1 réseau national
d'entretien des installations

250 équipiers, dont **50 engagés**
dans la relation client

Des interlocuteurs dédiés
pour plus de proximité
et d'accompagnement

7 sites en France

- (34) Mèze
- (35) Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine
- (42) Andrézieux
- (42) Montbrison
- (49) Chalonnnes-sur-loire
- (71) Cluny
- (89) Senan



PT Eau et Environnement

T. + 33 (0)2 99 58 45 55
ptaf@premiertech.com

PT-EauEnvironnement.fr



Les renseignements contenus dans ce document étaient à jour et conformes à l'information disponible au moment de sa publication. Premier Tech Ltée ne garantit ni ne fait quelque représentation quant à l'exactitude de ces renseignements. Poursuivant une politique d'amélioration continue, Premier Tech Ltée et ses compagnies affiliées se réservent le droit de changer et/ou d'interrompre la fabrication de tout produit et/ou de modifier les données techniques et les prix, pour quelque motif que ce soit et à leur seule discrétion, sans autre avis et sans responsabilité envers quiconque à cet égard. ECOFLO®, EPARCO®, CALONA®, REWATEC®, PREMIER TECH® sont des marques de commerce de Premier Tech Ltée ou de ses compagnies affiliées.

© 2024 Premier Tech Eau et Environnement S.A.S.U. Tous droits réservés.
Imprimé en France.
702 804